



**BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES
DE MESPAIL**



MAIRIE

lundi - mardi - jeudi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

mercredi - vendredi
de 8h00 à 12h00
fermée l'après-midi

02 98 61 57 03 - [f](#)
mairie@mespaul.bzh
www.mespaul.bzh



**SERVICE POSTAL
DE PLOUÉNAN
LA PETITE BOUTIQUE**

5 bis route de Mespaul
retrait
courriers ou colis avisés

lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
de 14h00 à 19h00

samedi
de 9h00 à 12h30
de 14h00 à 18h00


être informé et alerté
application gratuite



KELEIER MESPAOL

JANVIER 2026

LE MOT DU MAIRE

Nous vivons une période de grande incertitude avec la guerre en Ukraine, la montée de la violence liée au narcotrafic et les guerres de chefs au plus haut niveau de la politique nationale et internationale.

Cette violence verbale s'exprime aussi de plus en plus à notre niveau communal rendant plus difficile et plus insupportable la tâche de celles et ceux qui prennent des responsabilités.

L'année 2026, avec un changement de mode de scrutin sera l'année du renouvellement du conseil municipal.

J'ai décidé de me retirer de la vie municipale et de ne pas me présenter à cette nouvelle élection après 31 années au service de la population mespaulitaine. Il faut savoir laisser la place.

Je tiens à remercier tous les habitants qui m'ont toujours fait confiance, les équipes municipales qui ont participées au développement de la commune en s'investissant pour des projets à votre service dans l'intérêt général.

Je suis fier de toutes les réalisations que j'ai pu porter pendant deux mandats de Maire et elles sont nombreuses.

Mon souhait est de voir la commune de Mespaul continuer à se développer en poursuivant les engagements pris et validés par l'ensemble du conseil municipal sans rupture.

Il y a des investissements qui se voient, mais aussi d'autres qui ne se voient pas, qui nous sont imposés par des nouvelles réglementations, de nouvelles normes, qui coûtent et doivent être réalisés pour préserver l'avenir des générations futures.

La fonction d'élu, notamment de Maire est une fonction lourde de responsabilités, qui demande beaucoup de sacrifices, d'investissement personnel surtout dans nos petites communes rurales.

J'aurai l'occasion de revenir une dernière fois sur cette période en responsabilité lors de la cérémonie des vœux le vendredi 9 janvier à 18h30 à la salle polyvalente à laquelle je vous invite à participer nombreux.

En attendant je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Bloavez mad

Bernard FLOCH - Maire

ASSOCIATIONS

US MESPAIL

Co-présidents

Philippe GOSELIN : 06 66 48 62 25

Maël CLEC'H : 06 70 73 97 37

Séniors Hommes

Philippe GOSELIN : 06 66 48 62 25

Séniors Femmes

Samuel DE SOUSA : 06 14 61 76 75

Vétérans

Ludovic DELAGE : 06 95 34 01 25

Ecole de foot

Mael CLEC'H : 06 70 73 97 37

<https://usmespaul.footeo.com/>

ASSOCIATION SPORTIVE

François ROSEC : 06 89 59 43 15

Véronique TOUS : 06 02 34 64 05

BIBLIOTHÈQUE

02 98 61 59 79

bibliothequemespaul@gmail.com

<https://mediatheques.hlc.bzh>

Lundi 16h00 à 18h30

Mercredi 09h00 à 12h00

Vendredi 16h00 à 18h30

Samedi 9h00 à 12h00

AD RADEN

Isabelle Brisson 06 10 01 47 04

NOUVELLE VAGUE

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Club des Anciens

Annie WIECZOREK & Jacques MOAL

02 98 61 58 22 - 02 98 61 58 69

ANCIENS AFN

Jean-Lou BALCON : 02 98 61 59 52

COMITÉ DES FÊTES

Co-Présidents

Bruno LERAY bruno-leray@orange.fr

Benoit BOURDET bourdet65@hotmail.fr

CHORALE

"A TOUT BOUT D'CHANTS"

Annie BALCON 02 98 61 59 52

Monique L'AZOU 02 98 69 53 20

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Yannick ROLLAND 06 87 24 21 33

LES AMIS DE STE CATHERINE

Daniel JACQ - stekate29420@gmail.com

ECOLE SAINTE FAMILLE

APEL : Pauline BOURDET

OGEC : Franck DIROU

ANIMATION JEUNESSE

Guillaume 07 80 58 60 39

Naël 07 80 58 53 42

ALSH salle multifonction : 02 98 78 92 83

Foyer des Jeunes : 02 98 61 54 30

mespaul@epal.asso.fr

VOEUX

Bernard Floch, Maire & toute l'équipe municipale
vous adressent leurs

MEILLEURS

voeux

Les Mespaultains, les forces vives & les Associations sont invités
à assister à la Cérémonie des Vœux

le vendredi 9 janvier à 18h30
à l'espace polyvalent face à la mairie

La cérémonie sera suivie du traditionnel verre de l'amitié

2026

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi-H

Une enquête publique se déroulera du **6 janvier au 4 février 2026** sur le territoire de **Haut-Léon Communauté**, concernant l'élaboration du **PLUi-h** et l'abrogation des cartes communales de **Mespaul, Tréflaouénan et Lanhouarneau**.

Procédure réglementaire de transparence et de concertation, l'enquête publique a pour objet d'informer les habitants, de recueillir leurs observations et de permettre au public de s'exprimer avant l'approbation du projet.

Cette enquête porte sur l'élaboration du **PLUi-h**, document d'urbanisme qui encadrera l'aménagement et le développement du territoire pour les **15 prochaines années**, et comprend un volet « programme local de l'habitat ». L'abrogation des trois cartes communales précitées est nécessaire dans ce cadre.

L'enquête publique se déroulera sur **30 jours**, du mardi 6 janvier au mercredi 4 février 2026 inclus. Elle est organisée par arrêté du Président de Haut-Léon Communauté en date du **2 décembre 2025** et conduite par une **commission d'enquête indépendante** désignée par le tribunal administratif. Les informations relatives au dossier, aux lieux de consultation et aux permanences sont disponibles sur le site de Haut-Léon Communauté.

À l'issue de l'enquête, la Communauté de communes décidera de la suite de la procédure. Le Conseil communautaire se prononcera sur les éventuelles évolutions du projet et votera l'approbation du **PLUi-h** ainsi que l'abrogation des **trois cartes communales**.

Vous pouvez rencontrer les commissaires enquêteurs de l'enquête publique lors des permanences au siège de Haut-Léon Communauté, en Mairie de Roscoff, Cléder, Ile de Batz ou Plouescat.

👉 Retrouvez les dates et horaires des permanences sur le site de mairie : www.mespaul.bzh

Plus de renseignements, également, sur www.hautleoncommunaute.bzh/plui-h-participez-a-l-enquete-publique/

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Ty Korn
à Plougoulm - 02 98 29 82 11

Déchetterie de Kergoal
à Cléder - 02 98 19 54 67

Horaires d'hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Ouvertes le lundi
de 13h30 à 17h30
(fermée le lundi matin)
et du mardi au samedi
de 8h45 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Horaires d'été

(du 1er avril au 30 septembre)

Ouvertes le lundi
de 13h30 à 17h45
(fermée le lundi matin)
et du mardi au samedi
de 8h45 à 11h45
et de 13h30 à 17h45

DISTRIBUTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

SAUR

Numéro d'appel
du centre de service clients
02 77 62 40 00

En cas d'incident sur le
réseau, pour être mis en
relation avec les services
d'intervention d'urgence
24h/24 et 7 jours/7
02 77 62 40 09

GAZ NATUREL

Urgence sécurité gaz GrDF
0800 47 33 33

Raccordement GrDF
0810 224 000

Contrat déjà existant
Gaz de France Dolce Vita
09 69 324 324

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 15 janvier au 14 février 2026, nos agents recenseurs passeront dans tous les foyers de la commune.

Munis de leur carte officielle tricolore, ils déposeront les documents de recensement dans votre boîte aux lettres ou vous les remettront en mains propres.

Voici les agents qui interviendront sur notre commune :

Haude Le Léannec et Bertrand Courtès effectueront le recensement sur l'ensemble de la commune. Mélanie Bodériou, secrétaire générale de la mairie, coordonnera l'opération.



Nous vous remercions de faciliter leur travail en tenant vos chiens attachés ou à l'intérieur lors de leur passage.

N'oubliez pas : vous pouvez répondre en ligne sur le-recensement-et-moi.fr ou sur les questionnaires papier. Votre participation est obligatoire et contribue à l'avenir de notre commune.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public, tranche 2, rue d'Armor ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, sous-traitant du SDEF.

6 points lumineux et 13 candélabres « ancienne génération » ont été remplacés par des candélabres LED pour permettre une réduction des coûts et une économie d'énergie.

Pour réaliser ces travaux, la commune a bénéficié du soutien du Conseil Départemental du Finistère grâce à une subvention de 10 000€ dans le cadre du Pacte Finistère 2030 – Volet 1 : petits projets communaux réalisés dans l'année 2025.

L'opération a été réalisée pour un coût total de 26 091,24€ TTC.



ENTREPRISES ARTISANS COMMERÇANTS

LE GALLEO

Restauration sur place ou à emporter
02 56 45 50 53

L'ATELIER DU PAIN

Boulangerie - Pâtisserie - Epicerie

02 98 24 65 95

L'EMBUSCADE

Bar 06 62 64 95 50

L'OCELYS

Bar - Snack - 07 80 12 47 43

TAXI LE NAN ERWAN

Transport médical assis toutes distances
02 98 69 00 29 ou 06 16 27 38 37

GUIHOME TAXI

06 40 70 01 28 - Transport médical assis

JEAN-CHRISTOPHE BRISSON

Energétique traditionnelle chinoise

02 98 61 57 25

AURATERRA

Réflexologie plantaire - soins Reiki - Thérapie brève
(PNL)

06 58 16 01 70 - www.auraterra-bzh.fr

SARL AR MENEZ

Elagage - Abattage - Vente de bois broyés

06 68 54 26 14 - 06 88 94 86 73

PEINTURE ADÉCOAT

Peinture - Décoration d'intérieur

06 75 54 60 27 - 02 98 67 94 11

GCP ÉNERGIE

Electricité - Chauffage - Sanitaire

Agencement cuisine et salle de bain

02 98 61 57 78

CPS MELINE

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

Salle de bain

06 50 24 40 12 ou cpsmeline@gmail.com

MANU LAURENT

Menuisier

06 09 21 17 31 ou laurentmanu@live.fr

AS MENUISERIE

Menuiserie générale

06 59 65 32 12 - 06 82 48 48 82

ELISE RETOUCHES

Travaux de couture 06 10 08 27 96

LES ÉCURIES DE BATZ

Nadège PRIGENT

06 79 61 37 11

EMMA LAURENT

Agent commercial en immobilier

CABINET KERJEAN - Landivisiau

06 14 23 40 61 emma.laurent@cabinet-kerjean.fr

SOPHIA LATOUR

Directrice d'Agence HUMAN immobilier - St Pol de

Léon 06 33 46 29 75

s.latour@human-immobilier.fr

STEPHANE AGENEAU

AS PLOMBERIE - 06 60 97 81 46

asplomberie29@gmail.com

L'ATELIER DE CALLY

06 88 85 86 68 - atelier-de-cally@orange.fr

<https://www.atelier-de-cally.com>

JH MAISON & JARDIN

Bricolage, Plomberie, Électricité, Jardin.

06 64 23 32 08 - jhmaisonetjardin@orange.fr

ECURIE KARIMOR

Elevage, débourrage, manipulation de poulains,
pension chevaux

06 60 80 18 26 - ecuriekarimor29@gmail.com

CORINNE LASNE

Naturopathie, conseil en nutrition et gestion du stress
06 86 56 02 51 - clasne50@gmail.com

Petites annonces

- Aide-ménagère propose ses services pour l'entretien complet de la maison, repassage. Sur Mespaul et les communes voisines.
Paiement CESU
06.19.89.10.91
- Assistante maternelle dispose d'une place à temps complet pour un nourrisson
06.72.78.94.15

COLORIAGE



KELEIER MSPAOL

Bulletin
d'informations
communales
de Mespaul

Réalisation & Edition :

Mairie de Mespaul
55, rue de la Mairie
29420 MESPAL

Tél : 02.98.61.57.03
mairie@mespaul.bzh
Mairie de Mespaul

Les articles et annonces sont à transmettre à la mairie **avant le 20 de chaque mois** dernier délai, l'idéal étant par mail à mairie@mespaul.bzh

N'oubliez pas que la place est limitée, faites-nous parvenir vos articles le plus tôt possible.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Qui peut s'inscrire ?

Tout citoyen français majeur peut s'inscrire sur les listes électorales de Mespaul, à condition d'y résider ou d'y payer des impôts locaux.

Jeunes de 18 ans :

Si vous atteignez 18 ans en 2026, vous êtes normalement inscrit automatiquement sur les listes électorales. Toutefois, nous vous invitons à venir vérifier votre inscription en mairie pour vous en assurer.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- **En ligne :**
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- **Ou directement en mairie**, en complétant le formulaire Cerfa n°12669*02, accompagné :
 - d'une pièce d'identité en cours de validité
 - et d'un justificatif de domicile

Dates limites d'inscription :

- **4 février 2026** pour les inscriptions en ligne,
- **6 février 2026** pour les inscriptions en mairie (formulaire papier)

Pour vérifier votre inscription : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale> ou directement en mairie

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Vous allez élire 15 conseillers municipaux ; ils seront élus pour 6 ans. Le Maire et les adjoints seront ensuite élus par le conseil municipal.

Depuis la loi du 21 mai 2025, le scrutin de liste paritaire s'applique désormais aux communes de moins de 1 000 habitants, soit 70 % des communes françaises.

Concrètement, cela signifie que vous devez voter pour une liste complète, sans aucune modification. Toute modification du bulletin (rature, ajout ou suppression de noms) rendra votre vote nul. Le panachage n'est plus autorisé.

Pour pouvoir voter, vous devrez **obligatoirement** présenter :

- Soit une pièce d'identité en cours de validité et votre carte électorale,
- Soit une pièce d'identité en cours de validité seulement,
- Soit votre carté électoral seulement,

CLUB DE LECTURE

Le club lecture se réunira à la bibliothèque **le lundi 12 janvier à 20h00**.

Venez échanger autour des livres que vous avez aimé, partager vos coups de cœur et vos critiques dans une ambiance décontractée et joyeuse.

Défi du mois : un livre qui se déroule sur une île.

Ouvert à tous, de 7 à 97 ans.





CALENDRIER 2026 DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

A Mespaul, la collecte débute le mercredi tôt dans la matinée. La poubelle est à présenter aux points de regroupement, la veille de la collecte.

Elle doit être rentrée le plus tôt possible après le passage du véhicule de collecte.

Collecte des ordures ménagères
Verre interdit

Collecte des recyclables (emballages et papiers)
Verre interdit

Jour férié Lors des semaines comportant un jour férié
la collecte est décalée de 24h

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



actualités de la BIBLIOTHÈQUE

À venir en janvier...

La médiathèque de Mespaul vous propose

Soirée pyjama

Histoires du soir pour petits et grands



Rêverie, douceurs et lectures vous attendent à la bibliothèque

Vendredi 23 janvier à 18h

Entrée libre, tout public



Meilleurs Vœux

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h - 18h30
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 9h - 12h

**Fermé le mercredi 07
et le samedi 24**

Ne ratez pas également ...



**Séance
bébés lecteurs**

**Vendredi 09 janvier
à 9h45**

Places limitées

Réservation obligatoire au :

02 98 61 59 79



Ecole
Sainte Famille



Ecole
Sainte Famille



BULLETIN D'INSCRIPTION

REPAS RACLETTE

(Repas adulte : 14 € et Repas enfant – 12 ans : 8 €)

Nom / Prénom :

N° de téléphone et adresse Mail :

Participera au repas du dimanche 8 février 2026 à la salle polyvalente de Mespaul.



DIMANCHE 8 FEVRIER 2026

à partir de 12 h.

Salle Polyvalente à MESPAUL

Réservation avant le 1er Février : Boulangerie L'Atelier du Pain

Mairie de MESPAUL - Bar L'Embuscade :

Adulte : 14 € - Enfant - 12 ans : 8 €

Par Tél : 06 98 31 16 33
QR CODE à Flasher

Possibilité de réserver par téléphone au 06 98 31 16 33 avant le 1^{er} février 2026.

Pour nous permettre une bonne organisation et vous servir au mieux, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer ce bulletin d'inscription à l'Atelier du pain, au bar l'Embuscade ou à la mairie de MESPAUL et de fournir le règlement des repas.

Pour les chèques, merci de mettre à l'ordre de l'APEL Ecole Ste-Famille

